



## Commission du transport en commun

### PROCÈS-VERBAL 25

Le mercredi 20 juin 2012, 9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

---

**Présents :** D. Déans (Présidente), K. Egli (Vice-président), S. Blais, R. Bloess, S. Desroches, S. Qadri, C. Reporter, T. Tierney, M. Wilkinson

**Excuses:** B. Crew, J. Ferrabee, E. Rahn

#### DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

#### RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 23 du 16 mai 2012, sont adoptés.

- 
- Nota :**
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.**
  - 2. À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant l'examen du Conseil seraient présentés au Conseil le 11 juillet 2012 dans le rapport n° 13 de la Commission du transport en commun.**

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- CC 05-12 – Comité mixte du transport en commun d'Ottawa-Gatineau (Bloess)
- CTC-20-11 - Laissez-passer universel : utilisation à bord des autobus express et responsabilisation (Blais)

REÇU

**PRÉSENTATIONS / POINTS DE LA PRÉSIDENTE**

1. RECONNAISSANCES DES EMPLOYÉS

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La présidente Deans indique qu'Ian Maxwell, un chauffeur d'autobus d'OC Transpo, a été mis en nomination pour le programme des prix du service à la clientèle de Tourisme Ottawa « Les Vedettes de la Ville »

REÇU

2. MISE À JOUR DE LA PRÉSIDENTE

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La Commission reçoit un compte-rendu de la présidente Deans où elle met en lumière les éléments suivants :

- sa présence, au nom de la Commission du transport en commun, à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne du transport urbain à Victoria, en Colombie-Britannique, du samedi 26 mai au mercredi 30 mai, ainsi qu'un résumé de cette assemblée, y compris un prix remis à OC Transpo pour les campagnes *On se déplace pour vous* et *Comptez sur moi*;
- sa présence, au nom de la Commission du transport en commun, à la 22<sup>e</sup> remise annuelle des prix Transecure d'OC Transpo, le 19 juin;
- les tarifs en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet et les messages pour les aînés;
- la prochaine réunion de la Commission du transport en commun, qui est prévue le vendredi 24 août.

REÇU

## OPÉRATIONS MUNICIPALES SERVICES DU TRANSPORT EN COMMUN

### 3. MISE À JOUR DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, SERVICE DU TRANSPORT EN COMMUN À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La Commission reçoit un compte rendu de John Manconi, directeur général du Service de transport en commun, où il met en lumière les éléments suivants :

- un article sur Marilen Turner, chauffeuse d'autobus d'OC Transpo, dans le plus récent numéro du magazine *Ottawa Woman*;
- les dernières nouvelles concernant les changements aux services d'OC Transpo lors de la fête du Canada.

Une copie de la présentation PowerPoint de M. Manconi sur les services offerts lors de la fête du Canada est conservée dans les dossiers.

REÇU

### 4. MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CARTE PRESTO À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La Commission reçoit un compte rendu sur la mise en œuvre de PRESTO de la part de Bruce McCuaig, chef de la direction, Metrolinx; Steve Zucker, directeur général et premier vice-président, PRESTO; Scott Graham, gestionnaire de projet; et Alden Cuddihey, cadre supérieur, Accenture. Une copie de cette présentation PowerPoint est conservée dans les dossiers du greffier municipal.

Jan Lam raconte son expérience en tant que membre du projet pilote PRESTO Amis et famille. Une copie de cette présentation PowerPoint est conservée dans les dossiers du greffier municipal.

Après les questions au personnel, le vice-président Egli assume le rôle de président tandis que la commissaire Deans présente une motion concernant la prolongation du programme ECOPASS d'OC Transpo.

#### MOTION CTC 25/1

Motion du Commissaire D. Deans:

**Attendu qu'OC Transpo et Metrolinx, son partenaire, ne sont pas en mesure de donner la certitude que les utilisateurs du laissez-passer ECOPASS profiteront de la carte Presto dans un avenir rapproché;**

Attendu qu'il n'est pas dans l'intérêt des titulaires d'un laissez-passer ECOPASS ni d'OC Transpo d'annuler le programme ECOPASS tant que le programme Presto n'aura pas intégralement été mis en place;

Attendu que les ententes conclues avec les employeurs concernés arriveront bientôt à expiration et que les employeurs des titulaires de laissez-passer ECOPASS ont besoin de certitude pour assurer l'administration du programme;

Il est résolu que la Commission du transport en commun recommande au Conseil d'autoriser OC Transpo à prolonger d'un an les ententes conclues avec les employeurs participant au programme ECOPASS; de laisser le tarif du laissez-passer ECOPASS au même niveau qu'en 2011-2012, plus l'augmentation générale de 2,5 %, ce qui portera le montant à 84,56 \$ par mois pour un laissez-passer ECOPASS ordinaire et à 104,55 \$ par mois pour un laissez-passer ECOPASS express.

MOTION CTC 25/2

Motion du Commissaire M. Wilkinson:

Que la motion de la présidente Deans soit modifiée afin de demander que des efforts soient déployés pour réabonner sur demande les clients du programme ECOPASS qui ont déjà annulé leur laissez-passer.

La motion 25/1 est ensuite présentée à la Commission et ADOPTÉE telle que modifiée par la motion 25/2.

5. RAPPORT SUR LE RENDEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN – 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2012  
ACS2012-COS-TRA-0008 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.

REÇU



## URBANISME ET INFRASTRUCTURE URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE

8. ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXAMEN ET MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DES TRANSPORTS, DU PLAN DE LA CIRCULATION PIÉTONNIÈRE D'OTTAWA ET DU PLAN SUR LE CYCLISME D'OTTAWA  
ACS2012-PAI-PGM-0139 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

### RECOMMANDATION

**Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport selon la Motion 19/3 du 6 juin 2012 du Comité des transports:**

*Motion de la conseillère D. Deans:*

*ATTENDU QUE l'« énoncé des travaux concernant l'examen et la mise à jour du Plan directeur des transports, du Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa et du Plan sur le cyclisme d'Ottawa » comprend un certain nombre de projets et de politiques en matière de transport en commun, dont :*

- le calcul des coûts de tous les modes de transport et la comparaison de leurs répercussions sur le taux d'imposition (ACS2011-CCS-TRC-0005);*
- l'évaluation de la faisabilité d'un train rapide vers Orléans, et ce, le plus tôt possible, ainsi que du caractère prioritaire de ce projet (MOTION N<sup>o</sup> 16/7);*
- l'élaboration d'une stratégie de transport en commun rapide entre Barrhaven et Bayview, en passant par Riverside-Sud, qui tienne compte de la possibilité de prolonger le O-Train actuel (ACS2012-ICS-TRA-0003);*
- l'établissement de priorités entre les grands projets de transport en commun de la Ville de manière à soutenir la croissance, à satisfaire la demande des usagers et à respecter le modèle d'abordabilité;*
- l'examen et la mise à jour de l'orientation stratégique générale et des politiques afférentes nécessaires, notamment en ce qui concerne les objectifs en matière de transport en commun, de circulation piétonnière et de cyclisme;*
- l'examen des exigences liées aux infrastructures et aux services de transport en commun rapide, dont les exigences liées aux couloirs à fort débit, aux couloirs prioritaires et au parc automobile. Celles-ci comprennent l'élaboration d'une stratégie relative au couloir de transport en commun rapide entre Bayview, Riverside-Sud et Barrhaven qui tienne compte du prolongement potentiel du O-Train vers le sud; l'évaluation de la faisabilité d'un train rapide à Orléans, et ce, le plus tôt possible; et*

- l'évaluation des besoins en matière de transport en commun rapide à Kanata et à Barrhaven, ainsi que l'établissement de priorités à ce chapitre;*
- *le calcul de l'écart de financement entre les besoins et les ressources, qui comprend l'examen des budgets et des coûts de fonctionnement des différents modes de transport et l'évaluation des répercussions de ces divers services sur le taux d'imposition;*
  - *l'élaboration, conjointement avec les Services de transport en commun, de solutions efficaces et multimodales en matière de transport en intégrant le programme favorisant les déplacements à vélo vers le réseau (« bike-to-transit ») et le Programme Vélo-bus;*

*ATTENDU que, en vertu des articles 11 et 12 du mandat de la Commission de transport en commun, la Commission doit :*

*examiner les politiques et les plans de la Ville qui touchent au transport en commun et formuler des recommandations au Conseil à cet égard;*

*en collaboration avec le Comité des transports, étudier les questions relatives aux infrastructures de transport en commun, comme la gestion du Transitway et de la circulation, pour atteindre les objectifs du Plan officiel de la Ville et du Plan directeur des transports en matière de transport en commun, et formuler des recommandations au Conseil à ce sujet;*

*ATTENDU QUE, en vertu de l'article 10 (Responsabilités particulières) du mandat du Comité des transports, le Comité, « en collaboration avec la Commission du transport en commun, étudie les questions relatives aux infrastructures de transport en commun, comme la gestion du Transitway et de la circulation, pour atteindre les objectifs du Plan officiel de la Ville et du Plan directeur des transports en matière de transport en commun, et fait des recommandations au Conseil à ce sujet »;*

*ATTENDU QUE l'« énoncé des travaux concernant l'examen et la mise à jour du Plan directeur des transports, du Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa et du Plan sur le cyclisme d'Ottawa » ne donne aucune directive claire sur le rôle de la Commission du transport en commun en ce qui concerne les initiatives du Plan directeur des transports qui relèvent de son mandat et doivent être recommandées au Comité des transports;*

*PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'« énoncé des travaux concernant l'examen et la mise à jour du Plan directeur des transports, du Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa et du Plan sur le cyclisme d'Ottawa » sera remis à la Commission du transport en commun lors de sa réunion du 20 juin 2012, à titre informatif;*

*IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'on demande au personnel travaillant avec la présidente du Comité des transports et la Commission du transport en commun d'élaborer une feuille de route faisant état des éléments du Plan directeur des transports, du Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa et du Plan sur le cyclisme d'Ottawa qui relèvent du mandat de la Commission du transport en commun.*

Vivi Chi, gestionnaire, Planification des transports, et Colin Simpson, gestionnaire principal de projet, Planification des transports, présentent un résumé du rapport. Une copie de cette présentation PowerPoint est conservée dans les dossiers du greffier municipal.

Chris Bradshaw émet quelques réserves concernant le rapport, l'absence d'un plan directeur des transports et le fait que la marche n'est pas présentée comme faisant partie intégrante du transport en commun.

Le rapport est ensuite soumis au Commission et REÇU.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

La Commission ajourne la séance à 12 h 55.

---

**Coordonnatrice de la Commission**

---

**Présidente**